

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

1. ACCEPTATION DES TERMES

1.1. Objet

Les conditions générales de ventes « CGV » s'appliquent à toutes les commandes de prestations conclus entre le Client et Igor & Maria Photographie. Une réservation de séance photo entraîne l'entière adhésion aux présentes CGV, sauf conditions particulières consenties par écrit entre le Photographe Igor & Maria Photographie et le Client.

2. RÉSERVATIONS ET PAIEMENTS

2.1. Réservation

La réservation d'une séance photo par le Client est définitive dès qu'elle est confirmée par courriel adressé à info@igor-maria.com et/ou approuvée lors de la signature d'un contrat liant les deux parties.

Toute demande de modification (date, lieu, etc.) par le client devra être effectuée au plus tard 48 heures avant la date prévue de la séance, sauf cas de force majeure. Le paiement déjà effectué est gardé en réserve pour une prochaine date. Dans le cas où le Client n'aura pas prévenu le Photographe dans ce délai de 48h, ce dernier se réserve le droit de garder l'acompte perçu.

En cas de retard du Client de plus de 15 minutes, la durée de la séance peut être réduite sans réduction du prix.

2.1. Paiement

Un acompte peut être demandé soit le jour de la séance, soit en avance (prestations de mariage ou contrats commerciaux). Le solde est à régler soit lors du choix des photos soit à la remise des photos (prestations de mariage ou contrats commerciaux).

Le paiement peut se faire par virement bancaire, par Twint ou en espèces.

2.2. Tarifs

Les prix de vente sont ceux applicables au moment de la réservation de la séance photographique.

2.3. Bon cadeau

Les bons cadeaux sont valables une année.

3. DÉLAIS, LIVRAISON ET POST-PRODUCTION

3.1. Présentation des photographies pour le choix

Le client reçoit un courriel avec le lien et le mot de passe accédant à sa galerie. Il sélectionnera ses images et enverra son choix par courriel en donnant les numéros des photos désirées. Les photos sont livrées uniquement en format numérique. Si le client désire des photographies sur un tirage papier ou s'il souhaite réaliser un album, nous lui ferons parvenir une liste de prix.

3.2. Nombre de photographies rendues

Le nombre de photographies travaillées est indiqué dans chaque forfait. Si le client désire plus de photographies, le prix unitaire par photo supplémentaire est indiqué dans la rubrique « Tarifs » de notre site.

3.3. Délais de réalisation

Les délais dépendent du forfait choisi. Ils sont indiqués à titre indicatif sur notre site internet dans la rubrique « Tarifs ». Toutefois Le photographe se réserve le droit de rallonger ce temps de traitement en prévenant le client pour des causes bien identifiées.

3.4. Post-production des fichiers numériques

Le post-traitement est adapté au forfait choisi par le client. Un visuel pour un magazine de mode ne demande pas le même temps de travail qu'un portrait classique.

Au même titre que la prise de vue, le post-traitement est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, de son style et de son univers artistique.

Aucune photo « brute », aucun fichier numérique au format RAW ou TIFF ne sera donné au client et ne pourra être exigé. Les fichiers numériques sont transmis au format jpeg uniquement.

4. CAS DE FORCE MAJEUR, REPORT ET PROBLÈME TECHNIQUE

4.1. Problème technique et/ou accident

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant ainsi le photographe de remettre le travail demandé, le client pourra accepter le report de la séance à une date ultérieure, dans ce cas le montant versé ne sera pas remboursé.

Si aucun report de séance n'est possible, le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

4.2. Force majeure et conditions climatiques

Est considéré comme force majeure, un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (maladie et accident notamment). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est **caractérisée**. À cet égard, le photographe se réserve le droit d'annuler une prestation photographique. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu à un versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Le photographe ou le client s'engage à prévenir l'autre partie dans les plus brefs délais par téléphone, avec une confirmation écrite par courriel. D'un commun accord, une nouvelle date sera planifiée, et ce sans aucuns frais supplémentaires à prestation identique. En aucun cas le contrat ne pourra être révoqué et aucun remboursement, même partiel ne sera effectué.

5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DROIT À L'IMAGE

5.1. Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles 231.1 de la loi du 9 octobre 1992 (Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins).

- Le client privé peut partager et imprimer ses photos dans un cadre strictement familial et amical.
- Les photos publiées sur internet (réseaux sociaux, etc...) doivent être créditées du nom du photographe (photo par Igor & Maria Photographie) selon les usages en vigueur.
- Le client ne peut pas modifier les photos (recadrage, filtres, etc...), tout changement doit être demandé au photographe.
- Les photos réalisées dans le cadre privé ne peuvent pas être utilisées à des fins professionnelles. Pour toute utilisation promotionnelle ou commerciale, le client doit contacter le photographe et lui demander un devis pour le rachat des droits photos.
- Les images ne peuvent pas être revendues par le client à des tiers.

- Pour tout contrat de type commercial, les images doivent être utilisées selon les termes spécifiques convenus (durée et type d'utilisation, supports, etc...)

5.2. Droit à l'image et autorisation de diffusion

Le client conserve son droit inaliénable à l'image en toute circonstance. Le client déclare être majeur, poser librement pour des photos. Lorsque le modèle est mineur, les représentants légaux déclarent être majeurs et autoriser les prises de vues de leur enfant.

Le photographe se réserve le droit d'utiliser les photographies qu'il a réalisées à des fins de promotion de son activité (site web, pages professionnelles sur des réseaux sociaux, publicités, etc...). Par défaut, le client accepte l'utilisation des images dans ce cadre et, le cas échéant, marque son désaccord par écrit pour une ou partie des photos réalisées.

5.3. Shooting gratuit

Dans le cas d'une séance offerte par le photographe en vue d'une diffusion publicitaire ou d'une collaboration avec un modèle, les photos ainsi que le droit à l'image appartiennent à intégralité au photographe qui a réalisé les photographies.

Si le client s'oppose finalement à cette diffusion, le montant forfaitaire lui sera facturé comme une prestation normale.